

Sous réserve de validation par les instances de l'Université

Niveau :	MASTER 1- 2	Année 2010-2012
Domaine :	ARTS, LETTRES, LANGUES	M
Mention :	LETTRES	
Spécialité :	LANGUES ET LITTÉRATURES ANCIENNES	120 ECTS
Parcours :	RECHERCHE et METIERS DE L'ENSEIGNEMENT	

Contacts :

Responsable de formation	Scolarité – secrétariat pédagogique
Guillaume BONNET – Bureau 238 Tél. 03.80.39.56.28 Guillaume.Bonnet@u-bourgogne.fr	Sylvette VINCENOT – Bureau 136A Tél. 03.80.39.55.81 Sylvette.vincenot@u-bourgogne.fr
Composante(s) de rattachement :	UFR Lettres et Philosophie Bâtiment Lettres 2 Bd Gabriel - 21000 DIJON

Objectifs de la formation et débouchés :

■ Objectifs :

Acquisition des méthodes de la recherche en langues, littératures et civilisations de l'Antiquité classique (littérature grecque ; littérature latine ; linguistique ancienne) ; mise au point progressive d'un sujet de thèse de doctorat dans ces domaines (parcours « recherche ») ; préparation au CAPES de lettres classiques (parcours « enseignement »). Possibilité de passage du M1 « enseignement » au M2 « recherche ».

La spécialité intitulée "Langues et littératures anciennes" concilie approfondissement et ouverture en assurant une formation scientifique exigeante dans la spécialité, en offrant une assez grande variété de parcours, et en rendant possible l'interdisciplinarité par les échanges avec d'autres mentions du même master.

■ Débouchés du diplôme (métiers ou poursuite d'études) :

L'obtention du Master « recherche » permet l'inscription en thèse de doctorat. Les débouchés professionnels pour un titulaire du doctorat sont ceux de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les étudiants du parcours « enseignement » qui auront réussi le CAPES seront nommés dans la Fonction publique à l'issue du second semestre du M2

Enfin, un certain nombre d'entre eux peuvent se trouver en concordance avec les programmes d'agrégation, concours réservé aux titulaires d'un Master complet : la présente formation constitue donc une bonne préparation à ce concours de recrutement dans les sections lettres classiques et grammaire.

■ **Compétences acquises à l'issue de la formation :**

- capacité à définir un objet d'étude : corpus et problématique
- capacité à formuler des hypothèses et à appuyer une démonstration sur des documents
- [maîtrise des deux langues classiques](#)
- [capacité de synthèse de textes littéraires dans les langues classiques et en français.](#)

■ **Compétences acquises à l'issue de l'année de formation :**

- maîtrise des outils de recherche bibliographique
- approche critique des textes anciens

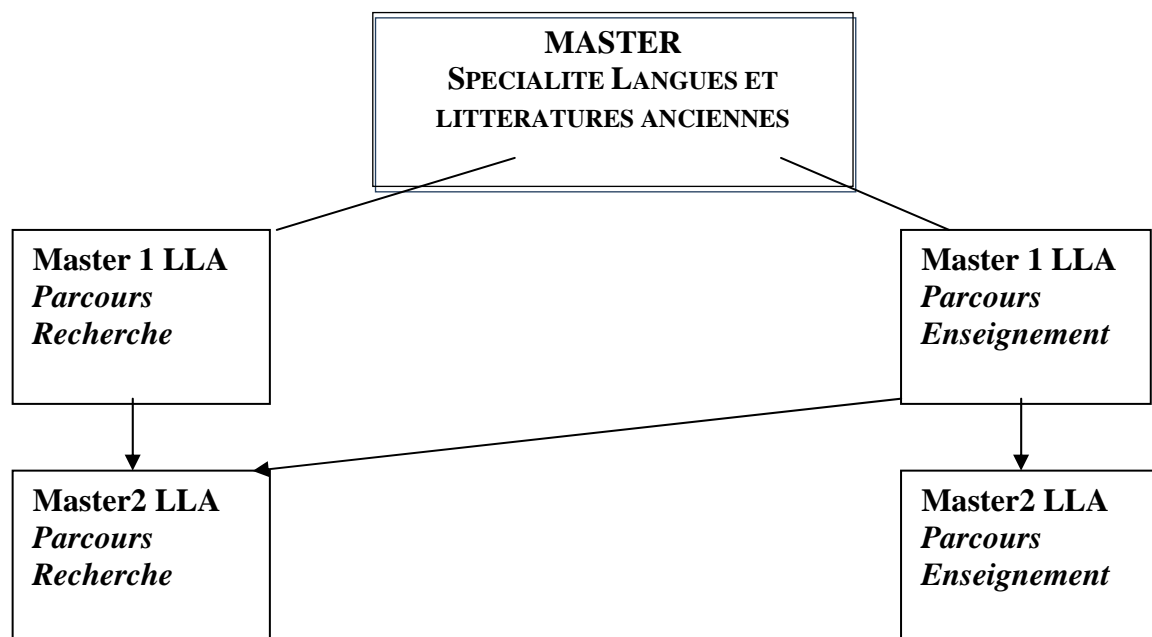
Modalités d'accès Master 1 spécialité Langues et littératures anciennes :

- de plein droit pour les étudiants titulaires d'une licence de Lettres classiques
- Après examen individuel du dossier par la commission de validation (acquis personnels et professionnels, autres titres et diplômes)

Modalités d'accès Master 2 spécialité Langues et littératures anciennes :

- de plein droit pour les étudiants ayant validé le M1 Langues et littératures anciennes

Organisation et descriptif des études :



■ tableau de répartition des enseignements et des contrôles de connaissances assortis :

1) Parcours Recherche

MASTER 1 LANGUES et LITTÉRATURES ANCIENNES					
Parcours RECHERCHE					
Intitulés et nature des UE	Volume horaire		Crédits européens	Type examen	Coefficient
	CM	TD			
SEMESTRE 1			30		
UE 1 – Travail d'Etude et de Recherche Travail d'Etudes et de Recherches (mémoire), sous la direction d'un enseignant-chercheur, sur un sujet de langue, littérature ou civilisation grecque ou latine			17	CT	17
UE 2 - Enseignements fondamentaux : 25 h d'enseignement choisi après concertation avec le directeur de recherches et relevant des discipline suivantes : Grammaire comparée des langues indo-européennes Epigraphie grecque	25		5	Oral	5
UE 3 Options (2) : 25 h d'enseignement au choix relevant : - des enseignements fondamentaux non choisis en UE 2 Grammaire comparée des langues indo-européennes Epigraphie grecque - ou des enseignements fondamentaux des autres mentions du Master Arts, Lettres, Langues, - ou des enseignements fondamentaux de la mention Mondes anciens et médiévaux du Master Sciences Humaines et Sociales	25		5	Selon dispositions propres à chaque discipline	5
UE 4 - Outils Initiation à la recherche documentaires		25	3	dossier	3

Intitulés et nature des UE	Volume horaire		Crédits européens	Type examen	Coefficient
	CM	TD			
SEMESTRE 2			30		
UE 1 – TER Travail d'Etudes et de Recherches (mémoire), sous la direction d'un enseignant-chercheur, sur un sujet de langue, littérature ou civilisation grecque ou latine			17	soutenance	17
UE 2 - Enseignements fondamentaux : 25 h d'enseignement choisi après concertation avec le directeur de recherches relevant des discipline suivantes : Historiographie latine Littérature latine néolatine	25		5	oral	5
UE 3 Options (2) : 25 h d'enseignement au choix relevant : - des enseignements fondamentaux non choisis en UE 2 Historiographie latine Littérature latine néolatine - ou des enseignements fondamentaux des autres mentions du Master Lettres, Langues, Culture - ou des enseignements fondamentaux de la mention Mondes Anciens du Master Sciences Humaines et Sociales	25		5	Selon dispositions propres à chaque discipline	5
UE 4 - Outils Pratique d'une langue étrangère (cours semestre 1)		25	3	écrit	3

MASTER 2 LANGUES et LITTÉRATURES ANCIENNES					
Parcours RECHERCHE					
Intitulés et nature des UE	Volume horaire		Crédits européens	Type examen	Coefficient
	CM	TD			
SEMESTRE 3 et 4			60		
UE 1 – Outils Initiation aux ressources documentaires		25	5	dossier	2
UE 2 - Enseignements fondamentaux : 25 h d'enseignement choisi après concertation avec le directeur de recherches et relevant des discipline suivantes : Grammaire comparée des langues indo-européennes S3 Epigraphie grecque S3 Historiographie latine S4 Littérature latine néolatine S4	25		10	Oral	4
UE 3 Options (2) : 25 h d'enseignement au choix relevant : - des enseignements fondamentaux non choisis en UE 2 : Grammaire comparée des langues indo-européennes S3 Epigraphie grecque S3 Historiographie latine S4 Littérature latine néolatine S4 - ou des enseignements fondamentaux des autres mentions du Master Arts, Lettres, Langues, - ou des enseignements fondamentaux de la mention Mondes anciens et médiévaux du Master Sciences Humaines et Sociales	25		10	Selon dispositions propres à chaque discipline	4
UE 4 – Mémoire de recherche Sur un sujet de langue, littérature ou civilisation grecque ou latine			35	Soutenance semestre 4	14

2) Parcours Métiers de l'enseignement

MASTER 1 LANGUES et LITTÉRATURES ANCIENNES					
Parcours METIERS DE L'ENSEIGNEMENT					
Intitulés et nature des UE		Volume horaire	Crédits européens	Type examen	Coefficient
	CM	TD			
SEMESTRE 1			30		
UE 1 – Recherche Séminaire recherche 1 - Grammaire comparée des langues indo-européennes - Epigraphie grecque Méthodologie (initiation à la recherche documentaire) Langues vivantes	25	25	9 5 2 2	CC CC CC	9 5 2 2
UE 2 – Traduire et contextualiser Littérature classique 1 Latin Grec	25 18.75 18.75		9 3 3 3	CC CC CC	9 3 3 3
UE 3 Français : 1 cours littérature française ou linguistique à choisir en master 1 lettres modernes	25	25	6	Cf fiche filière	6
UE 4 - IUFM Enseignement et apprentissage		60	6	Cf fiche filière	6
TOTAL SEMESTRE 1	112.5	135	30		

Intitulés et nature des UE		Volume horaire	Crédits européens	Type examen	Coefficient
	CM	TD			
SEMESTRE 2			30		
UE 1 – Recherche Séminaire recherche 2 - Historiographie latine - Littérature latine néolatine Littérature classique 2	25 25		9 5 4	CC CC	9 5 4
UE 2 – Traduire Latin Grec:	18.75 18.75		6 3 3	CC CC	6 3 3
UE 3 Français : 1 cours littérature française ou linguistique à choisir en master 1 lettres modernes	25	25	6	Cf fiche filière	6
UE 4 - IUFM Enseignement et apprentissage		60	9	Cf fiche filière	9
TOTAL SEMESTRE 2	112.5	85	30		

MASTER 2 LANGUES et LITTÉRATURES ANCIENNES Parcours METIERS DE L'ENSEIGNEMENT					
Intitulés et nature des UE		Volume horaire	Crédits européens	Type examen	Coefficient
	CM	TD			
SEMESTRE 3			30		
UE 1 – Recherche Séminaire recherche 3 - Grammaire comparée des langues indo-européennes - Epigraphie grecque	20		9 5	CC	9 5
Littérature classique 3 Langues vivantes	20	10	3 1	CC CC	3 1
UE 2 – Traduire et contextualiser Latin Grec	15 15		6 3 3	CC CC	6 3 3
UE 3 Français : 1 cours littérature française ou linguistique à choisir en master 2 lettres modernes	20	20	6	Cf fiche filière	6
UE 4 - Documentation Etablissement des ressources			9	C fiche filière	9
TOTAL SEMESTRE 3	90	30	30		

Intitulés et nature des UE		Volume horaire	Crédits européens	Type examen	Coefficient
	CM	TD			
SEMESTRE 4			30		
UE 1 – Recherche Séminaire recherche 4 - Historiographie latine - Littérature latine, néolatine	16		5	CC	5
UE 2 – TER Langues et littératures anciennes			10	CC	10
UE 3 IUFM Enseignement et apprentissage	24	100	10	Cf fiche filière	10
UE 4 - IUFM Stage			5		5
TOTAL SEMESTRE 4	40	100	30		

(2) Parcours conseillé aux étudiants préparant le CAPES ou l'AGREGATION de Langues et Littératures anciennes : Il est vivement conseillé aux étudiants optant pour les parcours 1 et 2 (initiation à la recherche et préparation aux métiers de l'enseignement) de choisir l'UE3 Optionnelle du S1 et du S2 parmi les UE Fondamentales de la même spécialité et non choisies dans l'UE 2.

Le M1 permet si les enseignements correspondants ont été pris dans l'UE 4, de présenter une candidature aux M2 des spécialités professionnelles :

- Didactique du FLE/FLS de la mention Lettres
- Euromédias, gestion des connaissances (ouverture 2005) de la mention Métiers de l'information

Dispenses accordées pour l'UE4

- en langue étrangère : pour les étudiants étrangers, pour les étudiants français ayant fait un semestre Erasmus/Socrates dans une Université étrangère, pour les étudiants titulaires d'un M1 de langue étrangère.
- en recherche documentaire : pour les étudiants titulaires d'une licence Lettres Modernes mention documentation.

Equivalences

- Le semestre Universitaire Européen peut remplacer les U.E. 2 et/ou 3.
- Conformément à l'article 7 de l'arrêté ministériel du 9 avril 1997, une **Unité d'Expérience Professionnelle** permet aux étudiants de faire un stage en entreprise. Cette UEP peut être validée comme U.E 3 et 4 à condition que le stage ait une relation avec les études de Lettres Modernes, dure un semestre et donne lieu à un rapport écrit.

■ Modalités de contrôle des connaissances :

Les connaissances sont évaluées dans le respect du référentiel commun des études LMD du 28 juin 2007 (CEVu du 12 juin 2007 et CA du 28 juin 2007) . Modalités de contrôle des connaissances, Charles des examens, principales règles de fonctionnement des jurys

Les inscriptions pédagogiques aux examens, distinctes des inscriptions administratives, sont obligatoires. Elles ont lieu courant novembre (bureau 136 A, 1^{er} étage). Les dates précises sont communiquées par voie d'affichage.

Pour l'UE2TER S4, il est indispensable de trouver un directeur de recherche avant la fin du mois d'octobre.

Les étudiants ne soutenant que le mémoire de cette UE1 doivent aussi procéder à l'inscription pédagogique.

● Sessions d'examen :

- Chaque matière à l'intérieur des UE est sanctionné par un examen ou un contrôle continu. L'examen du 1er semestre a lieu en janvier; l'examen du 2ème semestre a lieu en mai.
- Chaque étudiant a droit à deux sessions d'examen pour chaque semestre. La seconde session des premier et second semestres a lieu en septembre.
- Les UE sont évalués par semestre. - La session de septembre consiste en une épreuve commune semestre 1 et 2.

● Règles de validation et de capitalisation :

Principes généraux :

COMPENSATION

Une compensation des notes s'opère à l'intérieur des UE, entre les UE d'un semestre et entre les semestres au sein d'une même session*. Chaque UE et semestre sont validés si la moyenne compensée des notes est \geq à 10/20. Le Master 1 est validé si la moyenne compensée entre les semestres est \geq à 10/20. 1^{ère} session = janvier et mai-juin

CAPITALISATION

Toute note \geq à 10/20 est conservée d'une session à l'autre. Dans ce cas, l'élément correspondant ne peut être repassé. De même, si un groupe d'éléments, une UE ou un semestre est acquis, les enseignements le composant ne peuvent être repassés.

Inversement, si un groupe d'enseignements, une UE ou un semestre n'est pas acquis, les enseignements qui le composent dont la note est $<$ à 10/20 doivent être repassés à la 2^{ème} session. (septembre)

Si le M1 n'est toujours pas acquis à la 2^{ème} session, tous les éléments ayant une valeur en Crédits Européens (semestre, UE, éléments constitutifs des UE) sont capitalisés d'une année sur l'autre si leur note est \geq à 10/20. Ils ne peuvent être repassés. Inversement, si un groupe d'enseignements, une UE ou un semestre n'est pas acquis, les enseignements qui le composent n'ayant pas de valeur en Crédits Européens et dont la note est $<$ à 10/20 doivent être repassés l'année suivante.